L'ACCOMPAGNEMENT de Territoire d'énergie Mayenne **auprès des communes** pour les installations de recharge de véhicules électriques

LE SDIRVE

Schéma directeur d'installation de recharge de véhicules électriques

Les objectifs du SDIRVE :

- **A**nticiper la fin de vente des véhicules utilisant énergies fossiles en 2035 et l'augmentation de la vente des véhicules électriques
- **A**ssurer une cohérence territoriale et garantir un accès équitable sur l'ensemble du territoire
- **D**éfinir les priorités de l'action des autorités locales pour parvenir à une offre de recharge suffisante et aboutir à une offre coordonnée avec les acteurs privés

Les étapes et le calendrier :

Novembre 2022 — **Septembre 2023**

Diagnostic → Stratégie territoriale → Calendrier et ressources → Suivi et évaluation

Association des EPCI et des opérateurs privés

BANQUE des TERRITOIRES

INFRASTRUCTURES de Recharge de Véhicule Électrique dans le département de la **MAYENNE (2022)**

territoire d'énergie MAYENNE

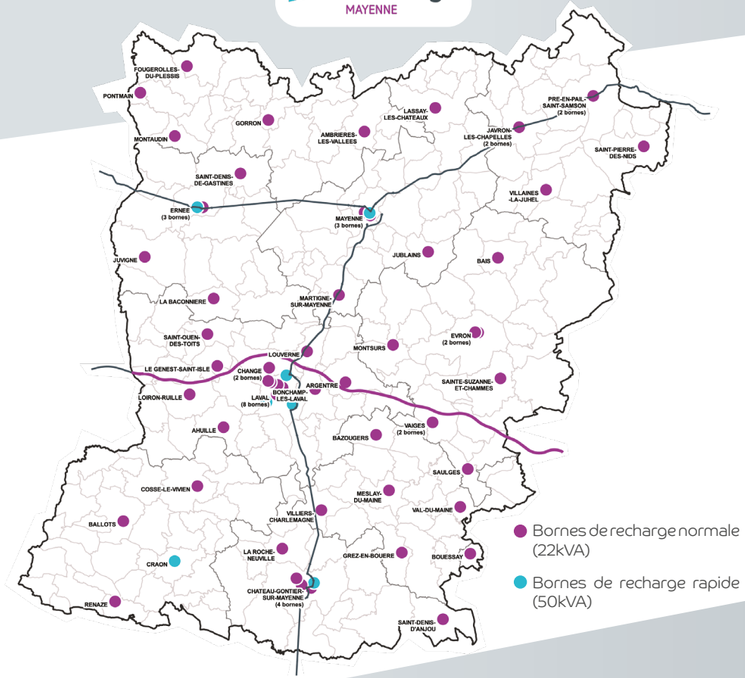

Territoire d'énergie Mayenne - Parc Technopolis
Rue Louis de Broglie - Bâtiment R. 53 810 Changé
www.territoire-energie53.fr

territoire d'énergie MAYENNE

Réalisation : Territoire d'énergie Mayenne - janvier 2023 - Crédits photos : TE53 - Impression : papier recyclé - Pégase Imprimeur

territoire d'énergie MAYENNE

ACCOMPAGNEMENT DE TEM AUPRÈS DES COMMUNES POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

LA GESTION des bornes de recharges publiques par Territoire d'énergie Mayenne **pour le compte des communes**

Ouest Charge

Aujourd'hui, un parc de **65 bornes** de recharge **gérées par TEM**, dans le réseau **Ouest Charge**

58 bornes recharge « normale » puissance de 7 à 22 kVA AC

Temps moyen de charge : **2h45**, équivalent à **100 Km**

Coût 4,95 € pour les abonnés

7 bornes recharge « rapide » puissance de 44 kVA AC ou 50 kVA DC

Temps moyen de charge : **45 min**, équivalent à **100 Km**

Coût 9,30 € pour les abonnés

Le temps de charge dépend du véhicule, pour le calculer :
www.automobile-propre.com/simulateur-temps-de-charge-voiture-electrique/

L'ACCOMPAGNEMENT de Territoire d'énergie Mayenne **auprès des communes** pour les installations de recharge de véhicules électriques

Conseil de 1er niveau

1. Quelle installation en fonction du besoin ?

Recharge quotidienne
au domicile, au travail ou en voirie

Prise domestique
2,4 à 3,7 kW
Recharge complète en AC : 10 h

10 h

Recharge à destination
sur la voirie publique ou sur un lieu d'intérêt

Investissement :
7 kVA : 5 000 €
22 kVA : 10 000 €

Borne de recharge normale
7,4 à 22 kW
Recharge complète en AC ou en DC : 2 à 5 h

2 à 5 h

Recharge longue distance
sur la voirie publique ou sur un lieu d'intérêt

Investissement :
50 kVA : 50 000 €
150 kVA : 150 000 €

Borne de recharge rapide
22 à 150 kW
Recharge complète en DC : 1 à 2 h

1 à 2 h

Borne de recharge haute puissance
150 à 350 kW
Recharge complète en DC : 15 à 30 mn

15 à 30mn

Les temps de recharge sont indicatifs et peuvent varier en conditions réelles.
Ils ont été déterminés pour une recharge de 35 kWh environ.

2. Le raccordement électrique

OBJECTIF : être le plus proche du réseau électrique pour limiter les coûts de raccordement

Si besoin d'extension de réseau

Communes rurales
Raccordement par **TEM**

Communes urbaines
Raccordement par **ENEDIS**

Branchement à la charge de la commune

Champs d'action de TEM

Votre projet concerne l'installation de ...

- Une borne ouverte au public
  - Votre collectivité a transféré la compétence IRVE à TEM → Votre demande sera étudiée dans le SDIRVE*
  - Votre collectivité n'a pas transféré la compétence IRVE à TEM → TEM peut vous apporter uniquement une aide technique
- Une borne privée (services, usage réservé, etc.) → TEM ne peut pas vous accompagner dans votre projet. Nous restons à votre disposition pour du conseil de 1er niveau. → Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme Advenir : www.advenir.mobi.fr

*SDIRVE = Schéma Directeur des Installations de Recharge de Véhicules Électriques